**APPEL À COMMUNICATIONS**

Conférence **“L’intégrité académique : des principes aux pratiques”**

Mardi 21 novembre 2023, Campus de Pau

L’Université de Pau et des Pays de l’Adour (UPPA) organise, avec le soutien de son comité d’éthique et en partenariat avec l’Université Savoie Mont-Blanc et La Rochelle Université, une journée dédiée à l’intégrité académique.

Issue de l’Antiquité, sollicitée par la médecine, puis par la bioéthique des années 1970, l’éthique se structure peu à peu en comités d’éthique nationaux, comme au CNRS en 1994. Ceux-ci s’étendent depuis 10 ans aux secteurs les plus divers, de la science aux droits de la personne, des entreprises aux fédérations sportives. Au-delà de l’éthique normative, l’urgence de l’intégrité académique explose alors avec le débat scientifique, politique et médiatique de la crise du COVID-19. Des directives « top-down » ne suffisent plus et les sciences de l’intégrité explorent et proposent des méthodologies et des modèles opérationnels plus complets.

Depuis septembre 2021, l’UPPA a relevé le défi en mettant en place une démarche intégrée d’une organisation responsable. Elle s’est dotée d’un Comité d’éthique, de déontologie et d’intégrité scientifique de dix membres, tous enseignants et/ou chercheurs. Cette journée doit notamment permettre de confronter leurs analyses et actions avec celles de leurs collègues d’autres établissements européens.

En début d’après-midi, les thèmes abordés seront, d’une part, l’intégrité académique dans la recherche et les publications, et, d’autre part, l’intégrité académique dans la pédagogie et la documentation. Toute personne souhaitant présenter ses travaux dans l’une ou l’autre de ces deux sessions et échanger à leurs propos est appelée à compléter la **proposition de communication ci-dessous et à l’envoyer à** **michelle.bergadaa@unige.ch** **AVANT LE DIMANCHE 15 OCTOBRE 2023.**

**Le comité scientifique donnera son avis dans les 5 jours qui suivent la réception de la proposition.**

#### **Comité scientifique**

* Ghislaine Alberton, professeure agrégée de droit public, référente intégrité scientifique de l’UPPA.
* Michelle Bergadaà, professeure émérite, Université de Genève, présidente du Comité d’éthique de l’UPPA, présidente de l’Institut de recherche et d’action sur la fraude et le plagiat académiques (IRAFPA).
* Simplice Dossou-Gbete, maître de conférences honoraire, référent déontologue de l’UPPA.
* Didier Gourier, professeur émérite, Chimie-ParisTech.
* Martine Potin-Gautier, professeure honoraire, UPPA.
* Thierry Poulain-Rehm, professeur des universités, référent déontologue de La Rochelle Université.
* Jacques Py, professeur de psychologie sociale, Université Toulouse Jean-Jaurès.
* Bernard Reber, directeur de recherche CNRS, Centre de recherches politiques de Sciences Po Paris (Cevipof).
* Mareva Sabatier, vice-présidente recherche de l’Université Savoie Mont-Blanc.
* Éliane Sbrugnera, professeure agrégée honoraire, UPPA.
* Jean-Michel Uhaldeborde, professeur émérite de sciences économiques, ancien président de l’UPPA.
* Alexandre Zollinger, maître de conférences HDR en droit privé, codirecteur du magistère et du master en droit des technologies de l’information et de la communication, Université de Poitiers.

**Proposition de communication**

Merci de remplir la case de droite du document.

|  |  |
| --- | --- |
| 1. Quel est le thème de la communication ? *En d’autres mots : de quoi va-t-on parler ? Il s’agit de situer d’emblée, pour l’auditoire, le champ et les dimensions de l’intégrité sur lesquels va porter la communication ainsi que son objectif.*  |  |
| 2. Quelle est la question de recherche soulevée ?*Une fois le thème présenté, l’enjeu consiste à bien identifier la question de recherche qui fonde cette communication.* *L’intérêt de cette question de recherche peut être de plusieurs ordres : caractère particulièrement intrigant d’un constat, poids et importance particulière des enjeux, caractère emblématique et novateur…* |  |
| 3. Pourquoi est-ce une question importante pour le monde académique en termes d’intégrité ?*Ce qui semble important pour vous ne l’est pas forcément encore pour tous les membres de la communauté académique.* *Il faut donc éveiller l’intérêt pour la question abordée (au plan éthique, scientifique, juridique, humain, organisationnel, etc.).* |  |
| 4. A qui parle-t-on avec cette communication ? *Tout auteur s’adresse spontanément à un auditoire : collègue, professeur, doctorant, président d’université…* *Il importe donc de bien expliciter à qui est vraiment destinée la communication afin que le comité scientifique puisse organiser au mieux les sessions de la conférence.*  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| 5. Quels champs d’expertise sont mobilisés ? *Il s’agit de circonscrire le cadre analytique dans lequel se situeront les connaissances (juridiques, organisationnelles, éthiques, scientifiques…) qui seront mobilisées dans la communication.* |  |
| 6. Quelle trame narrative propose-t-on ? *Toute situation envisagée a une stratégie de présentation. L’audience durant le colloque sera constituée de chercheurs des sciences de l’intégrité mais aussi de personnes souhaitant se familiariser avec le champ.**Vous devez préciser votre angle d’attaque et votre choix méthodologique et/ou épistémologique afin que l’analyse prime sur la description.* |  |
| 7. Quelle sera la contribution de votre communication à l’intégrité ? *Quelle sera la valeur ajoutée de votre travail pour les sciences de l’intégrité ?**De nombreuses communications existent, mais chacun contribue de manière distinctive.* |  |